



Haute école spécialisée bernoise
Département santé
Communication
Murtenstrasse 10
3008 Bern
Téléphone +41 79 512 35 30
kommunikation.gesundheit@bfh.ch
<https://www.bfh.ch/sante/fr/>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, 26. octobre 2020

Une femme sur quatre subit une coercition obstétricale en Suisse

Un quart des femmes qui mettent au monde un enfant en Suisse subit une coercition informelle pendant l'accouchement – comme des informations unilatérales, une manipulation ou une intimidation. C'est ce que montre une enquête nationale de l'Haute école spécialisée bernoise et d'autres chercheurs de l'Université de Zurich et de l'Hôpital de l'Île, Hôpital universitaire de Berne.

La coercition obstétricale informelle se manifeste en formes diverses : les femmes qui accouchent qui la subissent, se sentent mal informées, manipulées ou sous pression. Elles se sentent forcées à accepter des traitements et des examens ou intimidées par des déclarations selon lesquelles le refus d'une intervention pourrait mettre en danger leur santé et celle de l'enfant. Les femmes issues de la migration sont plus fréquemment touchées. Il existe aussi des différences entre ville et campagne : les femmes qui habitent en régions urbaines subissent plus souvent une coercition que les femmes des régions rurales. La coercition obstétricale peut peser sur les femmes même après l'accouchement : les femmes qui subissent une coercition pendant l'accouchement sont beaucoup moins satisfaites de l'expérience de l'accouchement dans son ensemble et ont également un risque plus élevé de développer des maladies mentales post-partum. Cependant, plus de deux tiers des femmes évaluent leur expérience de l'accouchement majoritairement positivement.

Ce sont les résultats d'une enquête en ligne qui a été menée entre août et décembre 2019 auprès de plus de 6 000 mères de toutes les régions linguistiques de la Suisse. Outre les aspects relatifs à la grossesse et à l'accouchement ainsi qu'aux soins et aux traitements fournis par les spécialistes, l'enquête se concentrait surtout sur la question de la coercition informelle.

Les femmes devraient participer activement à la prise de décision lors de leur grossesse et leur accouchement. La base d'une bonne collaboration est un rapport respectueux et bienveillant entre les spécialistes et les femmes enceintes. Les femmes ont le droit de prendre les décisions pendant l'accouchement d'une façon autodéterminée. Les spécialistes doivent être sensibilisé-e-s aux souhaits et aux idées des parturientes ainsi qu'aux conséquences des traitements obstétricaux. À long terme, ceci bénéficiera aux femmes, à leurs familles et en fin de compte à la société.

Sur notre [page internet](#) vous trouverez un rapport des résultats les plus importants de l'enquête. Le travail scientifique est publié sous forme de [prépublication](#).

Nous sommes à votre disposition pour toute information.

Contact:

Dr. Stephan Oelhafen, Haute école spécialisée bernoise santé
+41 31 848 47 17, stephan.oelhafen@bfh.ch